

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **20 avril 2016, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Laurier Massé, Luc Mercier, Isabelle Michaud, Vickie Morin et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et représentants du personnel de la commission scolaire : Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et Emmanuelle Pelletier, psychologue.

Sont présents les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque et Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

A motivé son absence : Stéphanie Cummings, représentante des parents.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 16 présences dont 9 parents, la réunion débute à 19 h 20.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Lyne Lefebvre, le point 10 demeure ouvert.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé avec l'ajout d'information concernant le passage post-secondaire au point 10 :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 février 2016 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 minutes) :
 - Dépôt frais de déplacement

5. Rapports des représentants (15 minutes)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
6. Sanction des études et élèves HDAA (30 min.)
7. Projet d'organisation des services en adaptation scolaire 2016-2017 (30 min.) :
 - Classe d'adaptation scolaire au primaire et au secondaire
 - Projet de répartition des ressources en adaptation scolaire
8. Information : Plan quinquennal des ressources matérielles (10 min.)
9. Procédure de formation du CCSÉHDAA vs projet loi 86 (20 min.)
10. Autres points :
 - Passage post-secondaire
11. Correspondances
12. Période de question du public
13. Prochaine rencontre le 8 juin 2016
14. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2016 ET SUIVI

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE le procès-verbal du 10 février 2016 soit adopté tel que rédigé.

Il n'y a aucun suivi.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

En raison du retard de M^{me} Vickie Morin, M^{me} Lyne Lefebvre, présidente, fait la lecture du bilan financier. Il y a 1 237,36\$ au compte. On demande de bien vouloir remettre les formulaires de réclamation des dépenses pour la présente rencontre.

5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

5.1 Représentante au Comité de parents :

M^{me} Hélène April expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 5 avril 2016 :

- Projet loi 86;
- Semaine de la persévérance scolaire;
- Semaine de l'action bénévole;

- Projet pilote de la plateforme Mosaïk pour l'inscription des élèves dans les écoles sous la direction de M^{me} Johanne Lussier : Les parents et la secrétaire d'école ont beaucoup apprécié;
- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec les 3 et 4 juin 2016;
- Modifications sur la loi sur le tabac : la cigarette électronique est interdite, il n'y a plus de zone permise sur les terrains scolaires et interdiction de fumer 24 hrs / 24 et 7 jours / 7;
- Tarifs du transport du midi : augmentera en raison du déficit dans le transport scolaire du midi.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Voici les principaux sujets à l'ordre du jour :

- Modification des actes d'établissements pour la prochaine année scolaire : regroupement des écoles Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Riou et Notre-Dame-du-Sourire tandis que l'École Saint-Modeste sera maintenant regroupée avec l'École des Vieux-Moulins;
- Les calendriers scolaires 2016-2017 ont été adoptés.

6. SANCTION DES ÉTUDES ET ÉLÈVES HDAA

M^{me} Vézina donne de l'information concernant la diplomation du FPT et du FMS qui est décernée en fonction des apprentissages faits par l'élève (nombre de crédits obtenus). Un élève peut obtenir son diplôme (certification FPT) avec la réalisation de 2 700 heures de formation générale (math, français et anglais) et de stage en milieu de travail. Il y a également une certification FMS d'une durée d'un an en suivant les cours obligatoires (Math, français et anglais) ainsi que 450 heures de stage.

M^{me} Vézina, nous explique que l'objectif du Ministère est que les diplômes aient la même valeur. Les mesures d'adaptation aux épreuves ministérielles permettent aux élèves handicapés ou en difficulté de démontrer leurs apprentissages, et ce, s'ils ne peuvent le faire dans le contexte d'évaluation proposé. Si l'élève veut utiliser un outil en particulier lors de l'épreuve du MEES, il doit être autonome dans son utilisation, l'avoir utilisé pendant un an et être inscrit à son plan d'intervention. Voici certaines mesures d'adaptations possibles : 1/3 de plus de temps que celui alloué, un accompagnateur pour un élève, interprète et logiciel de synthèse vocale.

Toutefois, en tout temps, la démarche doit favoriser l'enseignement des stratégies nécessaires pour la réussite de chaque élève, tout en respectant ce qui est autorisé par la Sanction des études du Ministère.

7. PROJET D'ORGANISATION DES SERVICES EN ADAPTATION SCOLAIRE 2016-2017

M^{me} Vézina indique que les quatre classes d'adaptation scolaire au primaire seront maintenues pour l'an prochain.

Au secondaire, les classes du secteur de l'adaptation scolaire sont en évaluation et pourraient être également maintenues de la même façon que pour l'année en cours.

M^{me} Vézina explique l'organisation des services reliés à l'adaptation scolaire 2016-2017 et en présente les principaux éléments.

M^{me} Vézina nous explique que le processus d'affectation est en cours. Il y a 19,6 postes d'orthopédagogues au primaire et 4,17 postes d'enseignants-ressource au secondaire. Pour les professionnels, le nombre des postes ne change pas. Pour le personnel de soutien en adaptation scolaire, l'analyse se fait jusqu'au mois d'août. Les séances d'affectation sont en cours.

8. INFORMATION : PLAN QUINQUENNAL DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Ministère demande un plan quinquennal des ressources matérielles en ce qui a trait à l'accessibilité des bâtiments de la commission scolaire. M^{me} Vézina nous explique que nous sommes dans le processus de 10 ans pour les travaux dans les écoles afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

9. PROCÉDURE DE FORMATION DU CCSÉHDAA VS PROJET LOI 86

M^{me} Vézina nous explique que nous sommes en attente concernant la procédure de formation du comité, car le projet de loi 86 pourrait apporter des changements. À la rencontre de juin, nous pourrions traiter de la procédure de formation du CCSÉHDAA pour 2016-2017. Les parents recevront les informations au mois d'août.

10. AUTRES POINTS

10.1 Passage post-secondaire

M^{me} Therrien se questionne si la procédure particulière pour demander une dérogation pour l'entrée au collégial est connue par les écoles. M^{me} Vézina explique que les enseignants ne sont pas toujours au courant, mais que les conseillers en orientation sont en mesure de transmettre l'information aux étudiants ainsi qu'à leurs parents.

11. CORRESPONDANCES

Le comité a fait parvenir une lettre au Ministère demandant un réajustement des règles budgétaires en lien avec l'allocation additionnelle pour les parcours de formation axée sur l'emploi. Nous n'avons pas reçu d'accusé de réception. M^{me} Vézina communiquera avec le Ministère afin de faire une vérification.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une personne de l'assistance émet un commentaire sur le fait qu'il y a moins de femmes qui s'inscrivent dans les programmes de formation pour les emplois en relations d'aide.

On demande un suivi concernant la fusion CRDP-CRDI. M. Jean-Philippe Nadeau explique qu'il n'y a pas de coupure de personnel. Les services ne devraient pas avoir été affectés. Il recommande aux parents d'appeler si le service semble interrompu.

13. PROCHAINE RENCONTRE LE 8 JUIN 2016

Lors de la prochaine rencontre, les règles budgétaires seront sans doute adoptées et le budget concernant les ressources pour l'adaptation scolaire sera présenté aux membres du comité à la rencontre de juin.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Johanne Lussier et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 00.

La secrétaire,
Emmanuelle Pelletier

La présidente,
Lyne Lefebvre